

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 59 (1951)
Heft: 2

Artikel: Anglais au Pays de Vaud
Autor: Beer, G.R. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-46022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anglais au Pays de Vaud

I. Edmund Ludlow à Vevey

Tout le monde connaît la plaque enchâssée dans le mur du jardin de l'Hôtel du Lac, à Vevey, laquelle annonce que

*Ici habitait
Edmund Ludlow
Lieut.-Général, Membre du Parlement Anglais,
Défenseur des Libertés de son Pays.
L'Illustre proscrit avait fait placer
cette inscription sur la porte de sa Demeure,
Omne solum forti patria quia patris.
Energiquement protégé par les Autorités
et accueilli avec sympathie par les habitants
de Vevey, Edmund Ludlow a vécu
dans cette ville de 1662 à 1693,
année de sa mort.*

On raconte¹ que les jeunes élèves anglais du pensionnat Sillig s'amusaient à bombarder cette plaque avec des encriers pour témoigner de leur attachement à la monarchie.

Or voilà qu'en 1889, Sir Richard Burton, célèbre traducteur des *Mille et Une Nuits*, de retour de l'Orient et en villégiature à Vevey, s'appuyant sur quelques données qui lui furent fournies par A. de Montet, s'avisa de révoquer en doute l'identité de l'emplacement de l'Hôtel du Lac avec la maison de Ludlow, du moins avec celle qu'il habita pendant la plupart du temps de son long séjour à Vevey. Le problème consiste à faire concorder la topographie de Vevey avec les descriptions des *Mémoires* de Ludlow et d'autres pièces contemporaines. En particulier, comme le démontre l'édition de Firth, il faut que l'emplacement de la

¹ Renseignement aimablement communiqué par M. le professeur Louis Seylaz.

maison de Ludlow soit conforme aux exigences des passages suivants de ses *Mémoires*¹ :

« Nous étant retirés dans une maison particulière appartenant à un certain M. Dubois qui était du Conseil... » Or, A. de Montet a trouvé dans des documents de 1689 et 1691 et sur une carte contemporaine que la seule maison appartenant à un M. Dubois était l'Hôtel de la Balance, située immédiatement au-dehors de la porte Saint-Sauveur et y attenant, à l'ouest de la place du Marché, et par conséquent à l'extrémité de la ville opposée à celle où se trouve actuellement l'Hôtel du Lac.

Puis, Ludlow continue : « M. Dubois, notre propriétaire, en allant à l'église, avisa une barque au bord du lac », et, plus loin : « Il [M. Dubois] avait rencontré un M. Binet qui lui apprit que deux hommes auxquels il soupçonnait de mauvaises intentions s'étaient postés près de sa maison, et qu'on en avait vu quatre autres sur la place du marché, mais que tous s'étaient retirés vers le lac dès qu'ils se virent observés. De cette façon, le chemin conduisant par la ville à l'église étant dégagé, nous nous rendîmes au prêche. » Pour apprécier la signification de ces renseignements, il convient de rappeler que le seul endroit où une barque put aborder à cette époque était en face de la place de l'Ancien-Port. Ailleurs, comme le montre la gravure de Merian, le lac était bordé par des maisons ou des murs.

De plus, les seules églises à Vevey étant Sainte-Claire dans la ville et Saint-Martin en dehors de ses murailles, quelle qu'ait été celle à laquelle se rendit Ludlow, son chemin ne l'aurait pas conduit par la place de l'Ancien-Port si sa demeure avait été située à l'extrémité orientale de la ville où se trouve actuellement l'Hôtel du Lac. Pour avoir à passer par la place de l'Ancien-Port en se rendant à n'importe laquelle des deux églises, il faut que sa maison ait été située à l'ouest de cette place. De même, M. Dubois, en se rendant à l'église, n'aurait pu voir une barque au bord du lac que s'il avait passé par la place de l'Ancien-Port.

Parmi les mesures de sécurité que les autorités avaient mises à la disposition des réfugiés anglais, Ludlow précise que « le gouvernement, m'ayant donné le droit et les moyens de sonner

¹ *Memoirs of Lieutenant General Ludlow*. 1^{re} édition (tome 3), Vevey [London], 1699. Edition nouvelle. Edited by C. H. Firth, Oxford, 1894.

le tocsin s'il y avait lieu, avait arrangé les choses de sorte que je pusse le faire de ma chambre, notre logis étant contigu à une des portes de la ville. » Ce renseignement est précieux, car la tour qui surmontait la porte Saint-Sauveur avait une cloche, tandis que celle qui surmontait la porte du Bourg Bottonens, dont l'emplacement était près de l'Hôtel du Lac, n'en avait pas.

Enfin, on sait que la maison de Ludlow était sur les bords du lac, parce qu'il fait allusion dans ses *Mémoires* aux « avantages que la situation du lac donnait à nos ennemis, qui... pouvaient atteindre, en venant par l'eau, jusqu'au mur de notre jardin. »

Il faut donc conclure que la maison dont parle Ludlow dans ses *Mémoires* n'était pas sur l'emplacement de l'Hôtel du Lac actuel, mais à l'ouest de la place de l'Ancien-Port, et sur les bords du lac. Son emplacement fut montré à Sir Richard Burton au numéro 49 de la rue du Lac, où se trouve l'imprimerie du *Messenger Boiteux*.

Et cependant, déjà à une date très reculée et proche de celle de la mort de Ludlow, la tradition locale désignait la maison sur l'emplacement de l'Hôtel du Lac actuel comme celle de Ludlow. Son inscription, *Omne solum forti patria quia patris*, gravée sur une planche en bois, surmontait toujours la porte de cette maison vers 1821, date à laquelle l'inscription fut cédée par son propriétaire, M. Grenier, à Abraham Ludlow, de Heywood House dans le comté de Wiltshire en Angleterre, qui se disait descendant du régicide¹. S'il faut en croire ce qu'entendit Bailly de Lalonde², M. Grenier dut être bien aise de se débarrasser de cette inscription ; tant qu'elle pendait au-dessus de sa porte, elle ne lui laissait pas un moment de tranquillité, par suite de la file ininterrompue de visiteurs anglais qu'elle provoquait.

Il est intéressant de remonter les années pour passer en revue les visiteurs qui firent allusion à la maison et à son inscription. En 1816, Byron les vit avant de faire sa tournée avec Hobhouse dans l'Oberland bernois³. Avant lui, en 1793, Lady

¹ *The Gentleman's Magazine* (London), 1821, page 232 ; 1854 (tome 1), page 261.

² BAILLY DE LALONDE, *Le Léman, ou voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le Canton de Vaud*, Paris, 1842.

³ *Letters and Journals of Lord Byron*, edited by R. E. Prothero, London, 1899.

Webster écrivit ¹ : « La maison de Ludlow se trouve sur le bord de la ville ; le petit rempart, qui autrefois portait des chevaux de frise, existe toujours. » L'année précédente, par une ironie de l'histoire, la maison du régicide servit de demeure au prince Auguste-Frédéric, plus tard duc de Sussex, fils du roi Georges III. Sir Charles Blagden ² lui fit visite en 1792, et il précise que sa maison était la première à main gauche en entrant par la porte de la ville de la direction de La Tour-de-Peilz. Cette identification est confirmée par Sir James Mackintosh ³.

Le célèbre voyageur William Coxe ⁴ passa à Vevey en 1785 et nota que « la maison où il [Ludlow] habita jadis se trouve près de la porte qui conduit au Valais, et on a conservé la devise incongrue au-dessus de sa porte par respect à sa mémoire ». De même, en 1765, Thomas Pennant ⁵ écrivit dans son *Journal* au sujet de Ludlow : « Je m'informai de sa maison et la trouvai près d'une des portes, celle qui est du côté du Valais... Sa devise *Omne solum forti patria quia patris 1684* est toujours au-dessus de sa porte. » La date qu'ajoute Pennant n'est pas sans importance ; elle a été confirmée par d'autres voyageurs tels que M^{me} Hélène von Krock ⁶.

Avant la visite de Pennant, en 1765, on trouve un long intervalle jusqu'à ce qu'on arrive, en 1702, à Joseph Addison ⁷, célèbre rédacteur du *Spectator*, qui passa à Vevey neuf ans seulement après la mort de Ludlow. Il décrivit l'inscription au-dessus de la porte de la maison, en ajoutant que la première partie de la devise était tirée d'un vers d'Ovide, tandis que les deux derniers mots n'étaient qu'une bêtise de Ludlow. Malheureusement, Addison ne précisa pas l'emplacement de la maison, mais on ne peut douter que ce ne fut la même que virent plus tard toute la série de visiteurs anglais, depuis Pennant jusqu'à Abraham

¹ *The Journal of Elizabeth Vassall, Lady (Webster) Holland*, edited by the Earl of Ilchester, London, 1909.

² "The Diary of Sir Charles Blagden" (edited by G. R. de Beer), *Notes and Records of the Royal Society of London*, tome 8, 1950, page 65.

³ Sir JAMES MACKINTOSH, *Memoirs of the life of Sir James Mackintosh*, edited by R. J. Mackintosh, London, 1835, tome 2, page 299.

⁴ WILLIAM COXE, *Travels in Switzerland*, London, 1791.

⁵ THOMAS PENNANT, *Journal of a Tour on the Continent, 1765*, edited by G. R. de Beer, London, 1948.

⁶ HELENE VON KROCK, *Briefe einer reisenden Dame*, Frankfurt und Leipzig, 1787.

⁷ JOSEPH ADDISON, *Remarks on several parts of Italy, &c., in the years 1701, 1702, 1703*, London, 1705.

Ludlow. Il est tout aussi difficile de croire à une erreur ou à une mystification dans l'identification de la maison de Ludlow, si peu de temps après sa mort. Il faut donc conclure, qu'entre l'époque de son arrivée à Vevey en 1662 et sa mort en 1693, il avait changé de demeure. Le mérite d'avoir le premier préconisé cette solution revient à Mr. Henry Laws Long¹, qui visita Vevey en 1832, et écrivit qu'une « vieille tour, démolie depuis lors, s'élevait au bord du lac à l'angle sud-est de la place du Marché et fut la première demeure [de Ludlow] à Vevey. Sa dernière demeure fut la maison attenant à la porte orientale de la ville, qui est encore en parfait état, et bien connue comme lieu de résidence de Ludlow. »

Reste à savoir quand eut lieu le déménagement. On pourrait peut-être supposer que, comme Ludlow alla en Angleterre en 1689, mais revint rapidement à Vevey, ce fut à son retour qu'il s'installa dans une nouvelle maison. C'est possible et, comme sa fameuse inscription portait la date 1684, il faut supposer qu'elle avait d'abord été suspendue au-dessus de la porte de la maison de M. Dubois, et qu'en déménageant Ludlow l'avait emportée avec lui à l'autre bout de la ville.

II. Sir James Kinloch à Giez

« Immédiatement derrière Grandson, que vous trouverez sur n'importe quelle carte de la Suisse, se trouve le petit village de Giez, où notre parent Sir James K. passa une vie retirée et irréprochable pendant de longues années. » Le problème posé par cette phrase, qui se trouve dans un ouvrage anonyme² paru en Amérique, était multiple : qui en était l'auteur, et quel était le nom de Sir James K.

Comme j'ai pu le démontrer dans un autre ouvrage³, l'auteur du livre en question était Francis Kinloch, né en 1755 à

¹ HENRY LAWS LONG, « Farewell Address of General Ludlow to the authorities of Vevay », *Archaeologia* (London), tome 35, 1853, page 114.

² *Letters from Switzerland and France; written during a residence of between two and three years in different parts of those countries*, Boston : Printed for Wells and Lilly. 1819. London : Reprinted for Sir Richard Phillips & Co. 1821. (Constitue No. 3, tome V, de *Voyages and Travels*, publié par Phillips.)

³ G. R. DE BEER, « Francis Kinloch », *Notes & Queries*, tome 193, page 167, London, 1948.

Charleston dans la Caroline du Sud. En 1775, il vint à Genève, loua (pour douze louis par mois) une petite maison de six pièces à Chambésy, et s'y installa avec ses amis Jean de Müller, Charles-Victor de Bonstetten, et Alleyne Fitzherbert, qui devint par la suite Lord St. Helens. La petite société passa son temps à lire Tacite et Montesquieu, et à visiter Bonnet et Voltaire.

Ce fut en juin 1775 que Jean de Müller¹ emmena Kinloch voir Voltaire, qui le présenta devant la compagnie assemblée dans le salon à Ferney avec les mots : « Mesdames, vous voyez un homme qui vient du pays des sauvages, et qui n'en a pas l'air », allusion aux vers de Don Gusman dans *Alzire ou les Américains*,

*L'Américain farouche est un monstre sauvage,
Qui mord en frémissant les fers de l'esclavage.*

Il paraît que Kinloch a dû lui-même prendre part aux représentations à Ferney, parce que, dans une lettre que Jean de Müller écrivit à Bonstetten, le 8 août 1776, au sujet du rôle de Zamore joué par Le Kain, il dit : « Je ne veux voir Zamore joué que par vous ou par Kinloch. »

En 1776, Kinloch alla faire visite à ses parents à Giez, et l'identité de Sir James K. se laissa dévoiler par la liste des baronets du Royaume-Uni². Il se révéla être Sir James Kinloch, baronet, de Gilmerton en Ecosse, baptisé en 1705, mais déjà établi dans le Pays de Vaud en 1731, puisque en cette année, le 9 octobre, il épousa à Pomy, près d'Yverdon, Noble Demoiselle Anne-Marguerite, fille de Noble Jean-Rodolph Wild, de Berne.

Sur les circonstances dans lesquelles ce seigneur écossais se trouvait en Suisse, Francis Kinloch ne donne, dans son livre, que des renseignements incomplets, en disant qu'il était l'héritier légitime d'une belle propriété en Ecosse, « mais qu'il fut forcé par des circonstances, qu'on ne parut pas pouvoir maîtriser, d'y renoncer, et de se contenter d'une modeste pension octroyée par son frère cadet ». Il n'est que juste, afin de prévenir toute possibilité de soupçons médisants, de dire que ces circonstances n'étaient nullement honteuses. Il paraît que Sir James fut

¹ J. VON MÜLLER, *Sämtliche Werke*, tomes 4, 7, 13 und 15, Tübingen, 1810-1812.

² E. A. COCKAYNE, *The complete baronetage*, Exeter, 1903.

victime de la vieille coutume écossaise de « déclaration », selon laquelle il suffisait à une femme de pouvoir prouver qu'un homme avait proféré des paroles d'attachement envers elle pour que l'homme se trouvât légalement marié. Dans un moment de légèreté après boire, Sir James aurait donné à une aventurière les moyens d'invoquer cette coutume, mais, refusant d'y prêter attention, il se serait ensuite marié en règle avec une personne de son choix, Margaret Foulis. Puis on lui aurait dit de prendre du champ afin d'éviter des poursuites judiciaires comme bigame. De toutes façons, sa première femme ne vécut pas longtemps, et son mariage avec M^{lle} Wild était en secondes noces.

Il ressort clairement de diverses pièces dans les archives de la famille Kinloch et dans les Archives cantonales, que tout fut réglé à l'amiable entre James Kinloch et sa famille. Ses parents vinrent même d'Ecosse à Giez pour assister comme parrains au baptême de ses enfants. Ainsi figure le 16 mai 1738 « Monsieur le chevalier François Kainloch, baronet, de Gueilmerthoun en Ecosse », et, le 28 décembre 1740, « noble Alexandre Kinlock frère du père ».

Le baronet actuel, Sir Alexander Kinloch, a eu la grande obligeance de nous informer qu'à la suite d'un consentement mutuel, James Kinloch et son père signèrent un acte par lequel James renonça, en faveur de son frère, à la succession à la propriété de la famille et reçut une rente viagère de 500 livres par an. Cet acte fut signé par James, à Calais, le 10 octobre 1741. Par contre, le titre de baronet passa à James qui devint Sir James Kinloch à la mort de son père Sir Francis, en 1747.

On aimerait savoir pourquoi cet Ecossais choisit les environs d'Yverdon pour son exil, et on se demande si le pasteur de Giez, Georges-François Thomasset (1698-1778) n'y avait pas été pour quelque chose. Thomasset fut parmi les impositionnaires qui refusèrent de souscrire au serment d'association à Lausanne, en 1722. Il se rendit en Angleterre¹ où l'archevêque de Cantorbéry le nomma pasteur d'une Eglise française dans le comté de Devonshire. Il revint dans le Pays de Vaud en 1729, obtint sa réhabilitation et devint pasteur de Grandson et de Giez.

¹ G. R. DE BEER, « Thomasset », *Notes & Queries*, tome 194, page 445, London, 1949.

Peut-être avait-il été en relations avec James Kinloch, en Angleterre.

Pour revenir à la description par Francis Kinloch de son parent, il continue : « Je passai quelque temps avec lui la dernière fois que je fus en Suisse, et je me rappelle bien combien j'eus l'occasion d'admirer la bonne mine qu'il opposait à son infortune. A cette époque, il avait presque complètement oublié sa langue maternelle, à tel point qu'il s'exprimait en français, même avec moi. Et cependant il avait suffisamment conservé l'accent écossais pour que ce fût parfois difficile, même à ses enfants, de le comprendre. »

C'est ainsi que l'Écossais vécut près d'un demi-siècle à Giez, « dans une maison qui annonçait une suffisance modeste, plus précieuse que l'opulence », jusqu'à ce que la mort l'enlevât, le 25 mars 1778. Cette maison, si heureusement décrite, existe toujours, au sud-ouest de l'église de Giez ; belle gentilhommière qu'on voit entourée de ses arbres, en venant de Grandson, et de laquelle la vue donne sur le champ du duc de Bourgogne, sur le lac, et les Alpes. Dans le galetas se trouvent encore de vieux livres portant sur la garde le simple nom : « Kinloch ».

Sir James Kinloch eut onze enfants¹, tous baptisés à Giez. Et si ses fils moururent jeunes et à l'étranger, sans laisser leur nom dans le Pays de Vaud, ses filles laissèrent une nombreuse descendance, et firent des contacts littéraires et historiques intéressants. Le 24 juin 1763, « Noble et vertueuse demoiselle Catherine Kinloch » épousa à Giez « spectacle et docte Robert Brown ». Brown avait séjourné à Genève en 1760 et 1761, et Moutou le recommanda à Rousseau dans une lettre du 25 mars 1761, en disant² : « M. Brown a toutes les vertus d'un Anglais, sans en avoir les préjugés. Il a l'âme fière d'un républicain, et n'en a pas la dureté. » Puis, Brown s'était frotté avec Voltaire. Dans les *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article Genève du Dictionnaire encyclopédique, et sur la lettre de M. d'Alembert à M. Rousseau, touchant les spectacles* (Utrecht, 1761), de Jacob Vernet, mais publié anonymement, la Préface fut signée par

¹ H. S. WAGNER, « Descendants of Sir James Kinloch », *The Genealogist*, tome 14, page 200, Exeter, 1900.

² EUGÈNE RITTER, « Voltaire et le pasteur Robert Brown », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, tome 53 (1904), page 156.

Robert Brown. Voltaire riposta dans une note de la *Guerre civile de Genève*, où Brown était traité de « prédicant écossais, qui a écrit des sottises et des injures, de compagnie avec Vernet. Ce prédicant écossais venait souvent manger chez l'auteur sans en être prié ; et c'est ainsi qu'il témoigna sa reconnaissance. » A quoi Brown riposta à son tour par une lettre datée du 8 mars 1763 et signée Candidus, qui parut dans la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, dans laquelle il dit : « Est-ce que, pour avoir mangé des ortolans chez un Déiste célèbre... je puis être tenu d'oublier ce que je dois à une Religion qui intéresse, selon mes principes, ma félicité éternelle et celle de tous les hommes?... »

Car Robert Brown était pasteur et desservait l'église écossaise à Utrecht. Ce fut là qu'il rencontra Boswell lors de son passage en 1763, et lui raconta l'anecdote de Voltaire et du D^r Clarke ¹. Ce fut également à Utrecht que Brown et sa femme connurent Belle de Charrière ², qui nota dans son *Journal* du 30 mai 1765 : « J'ai couru à 8 heures chez mon ami M. Brown pour faire un tour de promenade avec sa femme et sa belle-sœur, deux aimables Suissesses, toutes bonnes, toutes unies, les seules femmes que je voie dans tout Utrecht. » Et plus tard, en 1771, Brown contribua à sauver Belle de Zuylen des prétentions de Lord Wemyss à sa main et par conséquent favorisa son mariage avec M. de Charrière ³.

La belle-sœur, l'autre « aimable Suissesse » de Belle de Charrière, fut Marguerite-Suzanne Kinloch, qui épousa à Utrecht Jean-Christophe-Guillaume de Rham et vint faire souche dans le Pays de Vaud. Une autre sœur, Marianne-Barbille Kinloch, épousa M. Paccotton, d'Yverdon. Une autre encore, Rose-Marguerite Kinloch, épousa Charles-Louis de Coppet, d'Yverdon, et devint l'aïeule de M. Charles Piguet, habitant actuel de la maison Kinloch à Giez, auquel nous désirons exprimer notre reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle il a favorisé nos recherches.

Enfin, une dernière sœur, Louise-Madeleine Kinloch, épousa Frédéric-Casimir, baron de Brackel et Seigneur de Chamblon. Ce fut lui qui accompagna Milord Maréchal lors de sa première

¹ A. BALLANTYNE, *Voltaire's visit to England*, London, 1893.

² PHILIPPE GODET, *Mme de Charrière et ses amis*, Genève, 1906.

³ G. R. DE BEER, « Lord Wemyss à Cotendard », *Musée Neuchâtelois*, N. S., tome 37 (1950), page 183.

visite à Rousseau à Môtiers-Travers, ainsi que nous l'apprend le *Journal* inédit de Georges Pillochody. De son beau château perché sur sa colline près d'Yverdon, la baronne de Brackel pouvait encore voir le toit paternel de Giez.

Entre temps, après avoir quitté Utrecht, le fameux Boswell entra en Suisse et rendit visite à Rousseau, à Môtiers-Travers. Le 11 décembre 1764, Boswell arriva à Yverdon et envoya sa carte de visite à Sir James Kinloch « qui était toujours à sa campagne ». Le lendemain, Boswell alla voir le Baron de Brackel qui lui remit une lettre de « Mademoiselle Kinloch à Utrecht », son amie Marguerite-Suzanne, ce qui prouve que ce fut grâce à elle et aux Brown que Boswell dut son introduction à la famille Kinloch. A Yverdon, Boswell se plaignit de son logement à la Maison de Ville, mais, en revanche, la baronne de Brackel l'aïda à se faire confectionner des chemises. Il se félicita de se sentir d'humeur sage.

Le 13 décembre, Sir James Kinloch vint rendre visite à Boswell, qui le décrivit en ces termes : « Il y a trente ans qu'il est en Suisse, mais il reste toujours un vieil Ecossais, un seigneur Suisse d'East Lothian. C'est un excellent agriculteur. » En effet, Kinloch communiqua à Boswell les succès qu'il avait eus en se servant de suie comme engrais.

Le lendemain, Boswell retourna par le chemin de la montagne voir Rousseau à Môtiers ; mais le 16 décembre, de retour à Yverdon, « en compagnie de Madame de Copé, je me rendis dans la chaise du baron de Brackel à Gi, campagne de Sir James Kinloch. Nous y trouvâmes le baron qui était venu à cheval, Madame Packoton qui s'est séparée d'un mauvais mari, et Mademoiselle Susette, la fille cadette après mon amie d'Utrecht. » Le biographe de Johnson a par conséquent franchi le seuil de la maison de Giez.

La famille de Sir James Kinloch continua d'être intéressante dans les personnes de ses petits-enfants. La fille des de Brackel, Marie-Marguerite épousa François-Auguste-Maurice, baron de Vasserot et Seigneur de Vincy¹. A son retour en Suisse en 1804,

¹ Vécut de 1754 à 1841 ; officier suisse au service de France, bourgeois de Berne en 1804. Voir DHBS, VII, 49, n° 5 ; et LOUIS JUNOD, « Notes sur les loges militaires dans les régiments suisses au service de France sous l'Ancien Régime ». *Revue d'Histoire suisse*, tome 29 (1949), page 504.

Francis Kinloch passa quelque temps chez eux : « Vincy est la propriété d'un gentilhomme qui épousa une petite-fille de Sir James, et je me trouvais là, comme à Giez, chez des parents. » Puis il continue : « M. de Vincy, qui servit plusieurs années en Corse, connut Napoléon et avait l'habitude de lui prêter des livres, comme à un jeune homme qui promettait bien : c'est-à-dire qu'il lui permettait de venir les lire dans sa maison. » A quoi on pourrait ajouter que ce fut M. de Vincy qui hébergea Lamartine lors de sa fuite à travers le Jura en 1815, pour éviter le service militaire sous Napoléon pendant les Cent Jours ; et ce fut également M. de Vincy qui, l'année suivante, vendit à Byron deux chevaux, dont ce dernier se servit pour faire sa tournée dans l'Oberland bernois avec Hobhouse.

Sur Francis Kinloch, il convient aussi de signaler le fait que, pendant son séjour en Suisse en 1804, il fit la connaissance de M. Necker et de Madame de Staël. Il doit avoir été le seul Américain qui connut ces deux personnages en plus de Voltaire. « Je me rappelle avoir entendu M. Necker dire au sujet de quelque mystère politique : Si seulement ma fille était à Paris en ce moment, nous en saurions à quoi nous en tenir avant douze heures. » Mais Madame de Staël était en disgrâce à Coppet. Francis Kinloch la décrivit comme suit : « Se plaçant bien à son aise, ses pieds sur une chaise en face de la sienne, elle se laissa aller en conversation animée. » De son côté, elle ne parut pas apprécier la valeur de Kinloch : « Que n'a-t-elle dit sur Kinloch ? » se plaignit Jean de Müller¹ dans une lettre à Bonstetten du 15 octobre 1804.

Nombreux sont les Suisses qui ont traversé la Manche pour enrichir de leur personne et de leur descendance le patrimoine britannique. Parmi les rares qui ont fait ce trajet en sens inverse, il convient de ne pas oublier le bon Sir James Kinloch qui habita si dignement et si longtemps sa belle maison de Giez, et dont la descendance dans le Pays de Vaud est si nombreuse et si respectée.

¹ M. L. HERKING, *Charles-Victor de Bonstetten*, Lausanne, 1921.

III. Richard Chandler à Rolle

De tous temps, les grands voyageurs ont été attirés par la Suisse. Tel, par exemple, Tavernier, qui se décida à acheter le château d'Aubonne parce que c'était l'endroit qui lui plaisait le plus après Constantinople. Richard Pococke, de retour de son voyage en Orient, s'arrêta quelque temps à Genève. De nos jours, Lord Conway, qui connaissait toutes les montagnes du monde, préférait les Alpes. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Richard Chandler, auteur du *Voyage en Asie-Mineure*¹ et du *Voyage en Grèce*², ait voulu se fixer sur le Léman.

Malheureusement, les renseignements sur Chandler sont des plus maigres. Il avait aidé le célèbre naturaliste Gilbert White dans la rédaction de l'ouvrage classique de celui-ci, *L'Histoire Naturelle de Selborne*³, et on trouve de temps en temps dans le *Journal* de Gilbert White⁴ des renseignements sur les oiseaux du Léman ; renseignements que lui fournit Chandler. Par exemple :

« 1^{er} octobre 1786 : ... Vers le 1^{er} octobre, à Vevey il faisait mauvais temps et froid. Les hirondelles évoluaient si près du sol que les chats les guettaient et les attrapaient. Quelques-unes entraient dans les maisons par les fenêtres, tellement affamées qu'elles perchaient volontiers sur le doigt en prenant les mouches qu'on leur offrait ou qu'elles trouvaient sur les vitres et les parois des chambres. »

Chandler s'était d'abord installé à Vevey, en 1786, mais il déménagea bientôt et se fixa à Rolle. Quelques jours plus tard, le *Journal* de Gilbert White continue :

« 8 octobre [1786] ... Nous vîmes un grand nombre d'hirondelles en plein vol à Rolle, et leur départ vers cette date semble avoir été général. »

L'année suivante, le 6 juin 1787, le révérend R. Churton écrivit à son ami Gilbert White⁵ : « L'Archonte de Rolle [Chandler] m'a honoré d'une lettre que je reçus hier après six

¹ RICHARD CHANDLER, *Travels in Asia Minor*, Oxford, 1775.

² RICHARD CHANDLER, *Travels in Greece*, Oxford, 1776.

³ GILBERT WHITE, *The Natural History, and Antiquities of Selborne*, London, 1789.

⁴ GILBERT WHITE, *Journals*, edited by W. Johnson, London, 1931.

⁵ R. HOLT WHITE, *The Life and Letters of Gilbert White of Selborne*, London, 1901.

mois sans avoir eu de ses nouvelles. Il ne parle pas de son retour en Angleterre... Il dit que la littérature et la nation anglaises jouissent en Suisse d'un degré d'estime très flatteur pour ceux qui aiment notre pays, et qu'il est étonné de voir tant d'auteurs anglais sur les rayons des bibliothèques des habitants de la délicieuse petite ville d'où il m'écrivit. »

Vers la fin de 1787, Chandler fit un voyage en Italie où il semble être resté jusqu'à l'automne de l'année 1788, époque à laquelle il retourna à Rolle et reprit ses envois de renseignements ornithologiques adressés à Gilbert White. Nous citons toujours le *Journal* de ce dernier ; à la date du 24 mai 1789 :

« Le docteur Chandler, dans une lettre datée de Rolle en Suisse, 4 avril 1789, dit que les hirondelles disparurent de ces parages vers la fin du mois de septembre en 1787, par un temps froid. Le 17 octobre, j'en vis une paire pendant que nous passions entre les montagnes vers le Fort de l'Ecluse, sur la route de Lyon... Le 20 mars dernier [1789], Philippe vit deux martinets au bord du Lac Léman, et on lui assura qu'on les avait vus le 18. Le 25 [mars], il vit plusieurs hirondelles et il suppose que les martinets ont dû périr de froid, car on ne les a pas vus depuis, et il a fait mauvais temps. J'ai remarqué des abeilles et un papillon jaune le 15 mars, et, vers la même date, je vis des pies en train de faire leur nid dans les arbres devant mes fenêtres... La première caille que je vis en 1787 fut près de Rolle, le 20 mai, au soir. »

Le *Journal* de Gilbert White poursuit :

« 11 octobre 1789... le docteur Chandler n'a pas vu d'hirondelles à Rolle depuis le début de septembre. »

Ces simples observations sur l'arrivée et le départ des hirondelles peuvent paraître banales aujourd'hui, mais à l'époque où les fit Chandler, elles étaient de la plus haute importance. On savait que divers oiseaux disparaissaient pendant l'hiver, mais pour expliquer ce phénomène, les avis se partageaient entre la migration et l'hivernement. Gilbert White croyait à la migration, mais il lui manquait des données sûres, et il avait du mal à comprendre comment il se faisait que les hirondelles se laissent observer aussi tard dans l'année dans les régions du centre de l'Angleterre que dans les régions limitrophes de la mer : circonstances plus favorables à l'explication par l'hivernement que par

la migration des oiseaux. Pour expliquer leur disparition, on était même allé jusqu'à supposer qu'ils s'envolaient à la lune, ou qu'ils se cachaient au fond des étangs. Voilà sans doute la raison pour laquelle Chandler s'intéressait tant aux hirondelles du Léman.

Du fait qu'ils furent de proches voisins, il eût été étonnant que l'auteur des *Voyages en Grèce* ne connût pas celui de la *Chute de Rome*. Après son retour en Suisse, en l'automne de l'année 1788, Gibbon alla passer quelques jours chez ses amis, les Sévery, à Rolle, et c'est là que, le 30 octobre, le général Francisco de Miranda vit Gibbon et Chandler. Le *Journal*¹ du libérateur du Vénézuëla contient à cette date la mention suivante : « A deux heures, j'allai dîner à la maison de M. de Sévery, où je fis aussi connaissance avec le Docteur Chandler, qui a voyagé en Grèce, et avec lequel je m'entretins sur ce pays mémorable. Il me décrivit la superbe vue dont on jouit du temple de Minerve sur l'Acropole, à Athènes... Il m'expliqua qu'il venait de rentrer après un voyage en Italie. Enfin nous nous mîmes à table et M. Gibbon m'informa que le Comte Aranda publiait à Paris un volume in-quarto sur l'Inquisition et Olavide... Nous prîmes le thé, et le docteur Chandler m'offrit l'hospitalité de sa maison. »

On sait également par une lettre de Gibbon à M^{me} de Sévery² qu'il espérait avoir le plaisir de la compagnie du jeune Wilhelm de Sévery à dîner pour faire la connaissance des Chandler.

D'autres renseignements sur Chandler sont fournis par Frédéric Matthisson³. A la date du 17 mai 1789, Matthisson écrivit dans une lettre :

« Un petit homme trapu, au regard vif, le visage rubicond, se tenait à la fenêtre et feuilletait un livre... Cela ne lui parut pas indifférent de rencontrer quelqu'un qui reconnût en sa personne le savant et le voyageur célèbre ; circonstance à laquelle il n'était pas en droit de s'attendre dans le Pays de Vaud, où les Reverdil et les Levade sont rares. Un Becfort pouvait, à force de poignées d'or, se faire une renommée qui durera encore

¹ FRANCISCO DE MIRANDA, *Archivo*, Caracas, 1930.

² M. et M^{me} W. DE CHARRIÈRE DE SÈVERY, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle*, Lausanne, 1911-1912.

³ FRIEDRICH MATTHISSON, *Briefe*, Zürich, 1795.

plusieurs années autour des tables de jeu et de thé dans les villes d'eau ; de l'illustre Gibbon, on entend peu parler, si ce n'est pour en dire qu'il parle mieux le français que la plupart de ses compatriotes, et qu'il sait faire des compliments aux dames.

» Nous fîmes le trajet de Rolle à Athènes en quelques instants... Pour me donner une idée concrète de la situation et des environs d'Athènes, il me conduisit au bord du lac, et me fit apprécier les dimensions athéniennes d'après celles des distances des maisons proches ou éloignées, des arbres, et des hauteurs environnantes. Tel arbre sur une colline lointaine était l'Acropole ; telle pointe de terre s'élançant dans le lac, le Pirée ! »

C'est sans doute par un résultat de cette conversation que dans son poème sur le Léman, Matthisson¹ évoque l'Ilissus, le fleuve au cours intermittent, que Chandler avait vu près d'Athènes.

Le 6 mai 1790, Gilbert White écrivit à un ami : « Le docteur Chandler et sa femme, qui ont passé près de quatre ans à l'étranger, et ne revinrent du continent qu'au mois de février dernier, ont loué la cure à Selborne pour l'été et s'installèrent la semaine dernière. Le docteur est un homme remuant, et cette façon de se procurer un gîte lui plaît parce que cela sent le provisoire. Rôder devient une habitude chez les personnes de qualité autant que chez les vagabonds ; et quand ils ont une fois goûté la vie de nomade, ils ne se laissent plus persuader de rester dans leur paroisse. La dame est enceinte et envoya chercher la sage-femme ce matin ; les Chandler ne sont arrivés à Selborne que juste à temps. Ils ont amené avec eux un fils, joli bébé, né à Rolle en Suisse...

» Leur départ de Rolle fut assez singulier. N'osant pas traverser la France, ils se mirent en route pour Bâle, d'où ils firent une pointe de cinquante milles à droite pour voir les chutes du Rhin à Schaffhouse. Quand le docteur demanda aux bateliers de Bâle ce qu'il y avait comme petits bateaux sur le Rhin, et s'il y avait moyen d'avoir un coche d'eau, ils lui répondirent qu'il n'y avait que des péniches à fond plat qu'on pouvait attacher ensemble deux par deux. C'est sur deux coquilles de cette sorte que le docteur, sa femme, la nourrice, l'enfant, et le valet, firent

¹ FRIEDRICH MATTHISSON, *Gedichte*, Zürich, 1821.

le trajet de Bâle jusqu'à Dusseldorf, à raison de quatre-vingts milles par jour, sur un Rhin en crue, par les brumes et l'humidité de novembre. »

La famille Chandler dut regretter « la délicieuse petite ville » de Rolle ; la preuve en est qu'après les guerres et la mort de Chandler, sa veuve et ses enfants revinrent habiter Rolle¹, où ils étaient encore en 1825.

IV. Lord Northampton à Avenches

A l'époque où il était normal pour les électeurs anglais de rentrer chez eux après les réunions politiques les poches pleines d'or sonnant, et non pas comme aujourd'hui la tête remplie de promesses de valeur discutable, Milord Spencer Compton, huitième Comte de Northampton, eut le malheur de faire les frais d'une élection contestée à la Chambre des Communes pour la circonscription de Northampton. Il y avait deux membres à élire sur trois candidats. L'élection commença en automne 1767 et dura jusqu'en avril 1768. A la suite d'un accord entre les partis, le serment de ne pas accepter de douceurs ne fut pas exigé des électeurs, et les urnes furent ouvertes pendant quatorze jours. On estime que les sommes versées par les champions des trois partis s'élevèrent à cent soixante mille livres, et ce ne fut pas tout, car le scrutin dura six semaines. Le Comte de Northampton, qui n'avait rien négligé pour assurer le succès de son candidat, se vit obligé de vendre le mobilier d'un de ses châteaux et d'abattre les arbres de son parc.

On a voulu faire croire que la ruine du Comte était si complète que ce fut là la raison pour laquelle il s'expatria et vint habiter la Suisse. En réalité, il ne semble pas qu'il en fut ainsi. Ce ne fut que six ans plus tard, en 1774, que le Comte quitta définitivement l'Angleterre, pour cause de santé. A la question pourquoi ce Milord choisit la Suisse pour son exil volontaire, la réponse est probablement que ce fut sur le conseil du précepteur de son fils, Gabriel Dufour, de Montreux. En effet, ce

¹ Notice biographique sur Richard Chandler, par RALPH CHURTON, dans l'édition des *Travels in Asia Minor*, Oxford, 1825.

Vaudois, qui est porté sur les matricules de l'Académie de Lausanne comme étudiant dans l'auditoire d'éloquence dès 1748, de philosophie dès 1750, de théologie dès 1754, consacré au ministère en 1760, suffragant à Pully en 1762, sous-diacre à Lausanne en 1763 et années suivantes, pasteur à Leysin en 1765¹, passa en Angleterre et fut engagé comme chapelain et précepteur dans la maison du Comte de Northampton, à la mort duquel, en 1796, Dufour dira qu'il a été trente ans au service de cette famille dont vingt-deux avec le Comte.²

La Suisse n'était d'ailleurs pas un pays inconnu à la famille. Le septième Comte de Northampton, Charles, frère du huitième Comte qui lui succéda, eut des liens avec Genève, où il connut le Dr Théodore Tronchin, qu'il consulta à son retour de Venise. « J'ai perdu un ami », écrivit Tronchin³ à d'Albaret, le 20 octobre 1763 ; « je parle du comte de Northampton, ambassadeur à Venise, qui était venu de Turin ici en chaise à porteurs pour me consulter. J'avais eu le bonheur de le rétablir, mais le malheur a voulu qu'un coup de froid en partant d'ici pour retourner en Angleterre lui a donné une fièvre inflammatoire dont il est mort à Lyon le neuvième jour. »

Spencer Compton, huitième Comte, sa femme (née Hougham) et sa fille d'un premier lit, Lady Frances Compton, accompagnés sans doute de Gabriel Dufour, vinrent donc en Suisse où leur présence est signalée le 4 août 1775, aux Bains de Weissenburg, par l'historien Jean de Muller⁴ en voyage avec son ami Francis Kinloch. Milord et Milady reçurent les deux jeunes gens à déjeuner « avec grande politesse ».

Les papiers de famille des Comtes, aujourd'hui Marquis de Northampton², signalent également le séjour des Northampton dans un chalet au lac de Bret pendant un été, malheureusement

¹ Renseignements aimablement fournis par M. le professeur Louis Junod. Gabriel Dufour devint pasteur de l'Eglise anglicane et il est qualifié de recteur de l'Eglise de Whatcote, dans le comté de Warwickshire, en Angleterre, puis recteur de Multoe, dans le comté de Lincolnshire. Ce sont là sans doute des bénéfices *in absentia* qu'il dut à son patron sans en exercer les fonctions.

² WILLIAM BINGHAM COMPTON, 6th Marquess of Northampton, *History of the Comptons of Compton Wynyates*, London, p.p., 1930. Nous désirons ici exprimer notre reconnaissance au marquis de Northampton, auquel nous devons la connaissance et la communication de cet ouvrage.

³ HENRY TRONCHIN, *Un médecin du XVIII^e siècle. Théodore Tronchin*, Paris et Genève, 1906.

⁴ JOHANNES VON MULLER, *Sämtliche Werke*, tome 4, page 208. Tübingen, 1810.

sans préciser lequel. Par contre, en février 1777 l'adresse du Comte était à Allone¹, Gouvernement d'Aigle, Canton de Berne.

De plus amples détails sur le séjour des Northampton en Suisse sont fournis par Jacques de Norvins² dans son *Mémorial*. Il y raconte qu'en 1781 le Comte loua une maison à Avenches. Par malheur, Lady Northampton tomba malade et succomba le 5 juillet de cette année. Le jour des obsèques, Lord Northampton fut subitement atteint d'une paralysie, résultat disait-on d'un coup de foudre d'un orage qui grondait à ce moment. Incapable de marcher jusqu'au cimetière, il fit inhumer dans le jardin le corps de sa femme qui avait reposé provisoirement dans un pavillon. Il s'installa alors lui-même dans le pavillon qu'il ne quitta que rarement, et il fit bâtir autour de lui une salle à manger, une bibliothèque, et des offices.

Sous ce coup, la santé de Mylord s'empira. En 1782, Christophe Meiners³ raconte qu'en passant le Jura à la sortie de Bienne, Lord Northampton se trouvait pour l'été à Iffingen, ou Orvins, où il se soignait (pour la goutte, croyait Meiners) en respirant l'air pur de la montagne. Les papiers de famille contiennent un rapport d'un médecin daté du 30 septembre 1782 et signé Henri Joffre, qui prouve que le pauvre Lord était encore bien malade. Cette pièce est en anglais, en voici la traduction :

« Depuis que Milord Northampton a perdu sa femme, il s'est abandonné à la tristesse, n'est pas sorti pendant un an, ne voit presque personne, garde le lit pendant de longues périodes, mais mange bien en même temps. Depuis ces quinze derniers mois, sa santé s'est altérée, éprouvant la nuit une sensation de dépression et une faiblesse. Après trois mois, il manifesta une douleur au côté qui n'est ni diminuée ni augmentée par pression avec le doigt, preuve certaine que le mal est profond et probablement dans les poumons. Il éprouve des transpirations, tousses et crache le sang... Milord maigrit de jour en jour, s'affaiblit et a besoin de deux personnes pour l'aider à traverser la chambre. Même le mouvement d'un carrosse le fait cracher du sang après trente pas... D'ordinaire Milord avait un accès de goutte deux

¹ Peut-être s'agit-il d'Ollon.

² JACQUES DE NORVINS, *Mémorial*, publié par L. de L. de Laborie, Paris, 1896.

³ CHRISTOPH MEINERS, *Briefe über die Schweiz*, Berlin, 1788.

fois par an, mais il n'en a pas eu depuis deux ans... Il ne saurait y avoir aucun doute que la cause de son mal est la goutte qui est montée, ou bien des tubercules aux poumons... Je crains que la maladie ne tende de plus en plus vers l'état poitrinaire, et n'ait une fin prochaine et rapide par une hémorragie. »

En dépit de ce sinistre bulletin de santé, Lord Northampton devait rester en vie encore quatorze ans, qu'il passa entièrement à Avenches. Mais pour bien se rendre compte du chagrin inconsolable de Milord, il faut lire le passage du récit du professeur Ploucquet¹ où il décrit l'étrange événement dont il fut témoin lors de son voyage en Suisse, en 1786. « Pendant que nous déjeunions [à Morat] nous entendîmes soudain du côté du lac une charmante musique, et, en effet, deux grandes barques couvertes faisaient lentement le tour du lac. Dans la première était montée une compagnie de musiciens ; dans la seconde se trouvait Lord Northampton qui habite ce pays depuis quelques années et qui pleure toujours son épouse décédée. Il y a, paraît-il, déjà des années qu'il visite tous les jours sa dépouille mortelle à Avenches, où le corps de sa femme, embaumé, repose dans un sarcophage. La musique continua pendant une demi-heure à charmer nos sens excités par ses tons mélancoliques. Petit à petit, elle disparut, ainsi que les barques qui reprirent la direction d'Avenches où demeure le Lord. »

Peut-être était-ce pour se consoler que Lord Northampton s'adonna à l'archéologie romaine et fit faire des fouilles à Avenches. Le célèbre voyageur William Coxe², qui y était de passage en 1786, raconte que « plusieurs fouilles ont été faites dernièrement par Lord Northampton qui a une maison dans le voisinage ». En effet, ce fut en 1786 que furent découverts la mosaïque des vents et le bain antique, près de la Grange des Dîmes. Jacques Cambry³, qui passa par Avenches en 1788, ajouta que « le Lord Northampton, en faisant fouiller sur les ruines de cette ville, découvrit des bains curieux. Leurs Excellences firent cesser ses travaux et combler l'excavation déjà faite, pour s'exempter d'acheter le champ qu'on offrit de leur vendre ». Voilà probablement comment s'explique le fait que la mosaïque des vents,

¹ D. PLOUCQUET, *Vertrauliche Erzählung einer Schweizerreise*, Tübingen, 1787.

² WILLIAM COXE, *Travels in Switzerland*, London, 1791.

³ JACQUES CAMBRY, *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*, Paris, an IX.

découverte par Lord Northampton et dessinée par Curty en 1786, fut redécouverte par Caspari en 1864.

Pour préserver ce qui restait d'une mosaïque dont le Comte de Caylus avait emporté une partie, le révérend Robert Gray¹ nous apprend en 1791 que « Lord C[ompton] a donné des ordres pour que ce qui en reste soit entouré d'une enceinte... Lord C[ompton] vient souvent à Avenches visiter son père qui y habite depuis plusieurs années. Les conséquences financières de la fameuse élection contestée ont suffisamment passé pour permettre à Lord N[orthampton] de retourner chez lui ; mais il est maintenant tellement habitué à ce climat qu'il est probable qu'il ne quittera jamais la Suisse, où une fille aimable le console par sa piété filiale de son absence hors de sa patrie, et allège les souffrances d'une santé ébranlée qui l'a longtemps affligé. »

Rester en Suisse quand ses affaires lui auraient permis de retourner chez lui, était chose incompréhensible de la part d'un Lord anglais. En 1793, l'Honorable John Byng² discutait justement le cas de Lord Northampton « qui demeure en Suisse et, ce qui est pis, plutôt par goût que par nécessité ; s'il en est ainsi, qu'il soit grevé au taux de dix shillings sur vingt, comme mauvaise tête, réfractaire et obstinée ».

Combien injustes étaient ces paroles ressort clairement du *Mémorial* de Jacques de Norvins³, qui fit connaissance avec Lord Northampton en 1793.

Il y avait environ douze ans que lord Northampton était établi à Avenches quand je lui fus présenté par mon oncle [M. de Garville de Greng] ; il m'invita à regarder son cottage comme une maison de famille et d'amis. Sa fille [Lady Frances Compton], très liée avec ma cousine qu'elle venait voir souvent, avait alors vingt-six ou vingt-sept ans. Elle était instruite, bonne, spirituelle, et d'après la manière dont elle faisait les honneurs de la maison de son père, il était facile de juger combien elle devait rendre heureuse leur vie intérieure...

Lord Northampton avait à peine cinquante ans quand je le connus. On voyait qu'il était de la plus haute taille, et son visage était le type de la beauté saxonne : noble et doux, plein de grandeur et d'aménité, il imposait et charmait à première vue. Une inépuisable bienfaisance

¹ [ROBERT GRAY], *Letters during the course of a tour through Germany, Switzerland and Italy*, London, 1794.

² *The Torrington Diaries*, edited by C. B. Adams, London, 1936.

³ Voir note 2, p. 73.

avait fait de ce véritable grand seigneur la providence du pays. Tout ce qui souffrait avait droit à son secours ; sa fortune considérable trouvait dans la sympathie de sa fille pour les malheureux un emploi journalier ; ils distribuaient l'aumône et le travail. Souvent elle allait à cheval, à de grandes distances, vérifier le résultat de leurs bienfaits. Les malades comme les pauvres venaient frapper à la chaumière ; le médecin avait ordre de pourvoir à tous les frais des traitements. Ce besoin impérieux d'une charité vraiment évangélique s'étendait jusqu'aux animaux : aux abords de la chaumière, on voyait toujours des chiens malades ou estropiés qui s'en allaient quand ils étaient guéris. Un jour que, parmi ces chiens, j'avais remarqué des visages nouveaux : « C'est celui-là, me dit lord Northampton en me désignant un vieux griffon qui n'avait plus voulu quitter la maison, c'est celui-là qui me les amène. Il va les chercher sur les routes : c'est mon recruteur. »

Ce témoignage sympathique de la part de Jacques de Norvins est confirmé par celui d'un autre émigré : Léger-Marie-Philippe Tranchant de Laverne¹, qui, lui aussi, rendit visite à Lord Northampton en 1793. Tranchant précise que le Lord avait « loué à la porte de la ville une maison assez simple, et le prix qu'il en donna depuis quinze ans auroit payé avec usure la propriété de cet établissement ». Ce fut dans « une espèce de cabane... dans une grande pièce irrégulière et peinte en feuillage, que milord, mollement étendu sur un lit éclatant de blancheur, a constamment autour de lui quelques personnes de sa famille et de sa société, et de plus des chiens, des chats, des singes, des canaris, des perroquets et d'autres espèces d'oiseaux ». Parmi les hôtes à déjeuner se trouvait un membre de l'opposition du Gouvernement anglais qui assura Tranchant que l'hostilité de la Grande-Bretagne envers la France était « une des plus grandes fautes de notre ministère, et j'ai été du nombre de ceux qui l'ont combattue au Parlement avec le plus d'énergie ». Ce collègue de Charles James Fox était peut-être Samuel Whitbread (1758-1815) qui avait appris à connaître la Suisse en compagnie de William Coxe en 1785, y était retourné en 1787, et en était très épris. Lord Northampton ne l'avait pas invité et ne savait pas pourquoi il était venu chez lui, mais lui fit néanmoins bon accueil.

¹ L.-M.-P. DE TRANCHANT DE LAVERNE, *Voyage d'un observateur de la nature et de l'homme, dans les montagnes du canton de Fribourg, et dans diverses parties du Pays de Vaud, en 1793*, Paris, an XII.

Dans cette même année 1793, Lord Northampton figure dans le Journal d'une dame qui devait bientôt devenir la nièce par alliance de Charles James Fox : Elizabeth Vassall, Lady Webster, qui devint par la suite Lady Holland¹. Elle n'apporte cependant rien de nouveau à l'histoire de Lord Northampton. Par contre, de précieux renseignements nous ont été transmis sur les dernières années de la vie de Milord par M. V. de Mestral-Combremont², de Genève, dont l'arrière-grand-père, le pasteur François de Mestral et sa femme née Marie-Anne de Syburg, qui demeuraient au château de Villars-le-Grand, près Avenches, figuraient parmi les amis de Lord Northampton. Milord et sa fille Lady Frances Compton allèrent parfois leur rendre visite, conduisant une voiture à quatre chevaux, et leur firent cadeau d'un service de table de douze couteaux et fourchettes à trois dents, emmanchés d'ivoire vert. Ce fut même chez les Northampton que Marie-Anne de Sybourg faisait un séjour au moment de son mariage avec François de Mestral.

Lord Northampton succomba le 7 avril 1796, et Jacques de Norvins assista à « la douleur de toute la contrée : l'on vint de toutes parts, pauvres et riches, payer un tribut de respect et de deuil à la cendre du bienfaiteur de la Suisse ». Avec les restes de sa femme, ceux de Lord Northampton reposent dans une tombe au milieu du chœur dans le temple d'Avenches, où, plus tard, sa fille Lady Frances Compton le suivit.

L'identification de la maison de Lord Northampton a été possible grâce à la description que Karl Theodor von Uklanski³ a laissé de son voyage en Suisse, en 1809. « A Avenches, dit-il, derrière la porte de la ville, près de la route qui conduit à Payerne, je trouvai une belle maison de campagne dans un très joli parc, nommée Grange neuve, qui appartenait à une Demoiselle Bonjour. C'était ici qu'un Anglais, las de la vie, finit ses jours. Les bons habitants d'Avenches vénèrent sa mémoire à cause de sa générosité. Vieux et jeunes en parlent avec cette admiration qu'engendre la richesse ; on ne lui donne d'autre nom que

¹ *The Journal of Elizabeth Vassall, Lady Holland* [Lady Webster], edited by the Earl of Ilchester, London, 1909.

² Nous désirons exprimer notre vive reconnaissance à M. de Mestral-Combremont pour cette aimable communication.

³ K. T. VON UKLANSKI, *Einsame Wanderung in der Schweiz*, Berlin, 1810.

Milord, comme s'il n'y en avait eu qu'un au monde. Mademoiselle Bonjour eut la bonté de me montrer une grande table dont la surface était faite d'une mosaïque en noir et en blanc. Une figure représente un éléphant, une autre, un ours. L'Anglais avait déterré la mosaïque et l'avait fait monter en forme de table. » Inutile d'ajouter que le Milord en question était Lord Northampton.

La maison de Grange-Neuve existe toujours, propriété actuellement de la famille Lecoultre, ainsi que M. le pasteur Aubert a eu l'obligeance de nous en informer. Mais il n'y a pas que la maison de Lord Northampton qui subsiste à Avenches ; il y a aussi le « Fonds Northampton » qui réalise quatre-vingts francs par an au bénéfice des indigents de la commune. Le gérant de ce fonds est le pasteur d'Avenches qui eut la bonté de nous en montrer les titres de fondation, et une lettre, conçue comme suit :

Avenches 29 avril 1796

Messieurs,

Suivant les dernières volontés de mon Père defunt Lord Northampton, je vous envoie cent Louis d'or neuf pour les Pauvres bourgeois et non bourgeois d'Avenches, de Donatire et d'Oleere, savoir cinquante pour la première, et vingt-cinq à chaque une des deux autres Communes. Comme par votre caractère de Ministres, vous êtes mieux à la portée de conoitre les vrais indigents, la régie de ces différentes somes sont entièrement laissées à votre Administration, selon la charge de votre ministère respectif. Si pour le plus grand bien, vous jugez apropos d'en faire un Capital, c'est aussi mon intention que les interets qui en resulteront, soient à votre charge et distribution et à vos Successeurs, suivant la dictée de la plus equitable et de la plus pure Charité, d'aujourd'hui et d'ors en avant. En vertu de quoi j'ai apposé mon Seau et ma signature.

FRANCES COMPTON.

Monsieur Comte Pasteur d'Avenches et d'Oleere.

Monsieur Bonjour Pasteur de Donatire.

C'est une lettre à cachets noirs, portant les trois casques et le lion des armes de la famille des Compton.

G. R. DE BEER.